



A l'écoute d'un texte

Galates 3.10-14

JE M'APPROCHE

« O Galates stupides »... Paul à une étrange manière de commencer une nouvelle partie de sa lettre. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il écrit avec passion, tellement inquiet de voir des personnes s'écarter de la gratuité de la grâce de Dieu. Par toute une série d'interpellations (v.1-5), Paul leur rappelle que leurs belles expériences spirituelles n'ont jamais été le fruit de leurs propres œuvres, mais de leur adhérence sans réserve dans le don de Dieu. Puis, du verset 6 à 9, Paul expose un argument de poids : rappeler l'expérience d'un personnage biblique au cœur de l'identité d'Israël, Abraham. Oui, Abraham lui-même a bien vécu, été béni par sa « simple » foi, sa confiance en Dieu, et non par ses œuvres, étant par là le précurseur de la bénédiction de tous les peuples.

J'OBSERVE

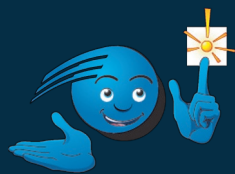
- ◆ Lien entre les versets 3,1-9 et 3,10-14
Dans les versets 8 et 9 Paul utilise au moins 3 mots ou idées qu'il répète dans le verset 14. Lesquels ? Quel sens cet encadrement donne-t-il aux versets 10 à 13 ?
Observez les derniers mots du v. 14. En quoi nous ramènent-ils au v. 1-5 ? Quel sens cela donne-t-il à notre texte ?
- ◆ Avec les versets 10 à 13, nous sommes donc au cœur de l'argumentation de Paul.
Relevez des mots parallèles entre les v.10 et 13. Faites de même avec les v.11 et 12. Cette structure, où le v.13 semble répondre au v.10 et le v.12 au v.11, apporte-elle du sens ?
Quel rôle semble jouer la répétition du terme « faire » (ou « pratiquer », « accomplir » selon les traductions) aux v.10 et 12 ?
Au v. 13, Paul cite Dt 21.23. Relevez une différence notable entre ce verset et la citation qu'en fait Paul.

JE COMPRENDS

Paul écrit à une communauté chrétienne où certains souhaitent un retour à un système légaliste. Celui-ci, de part son particularisme, excluait les non juifs ou exigeait d'eux une intégration complète allant jusqu'à l'impératif légal de la circoncision. Or, l'universalité du salut par la foi (v. 9, 14) est un élément central dans la pensée de Paul. Pour que la loi ne soit pas vécue comme une barrière aux non-juifs, Paul, en citant la loi elle-même (v.10 citant Dt 27.26 et Dt 28.58 ; v. 12 citant Lv 18.5), nous rappelle une évidence : nous sommes dans l'incapacité de vivre toutes les lois religieuses dans les moindres détails. En conséquence, chacun est sous la malédiction (c'est-à-dire coupés de la présence bienfaisante de Dieu).

Pour Paul, la libération (c'est ce que désigne avant tout le terme « rachetés » du v.13.) de cette impasse d'un « vivre par le faire » (v.12) s'effectue à la croix. En effet, pour qui veut regarder à la croix, le danger du légalisme est rendu manifeste, criant. A partir de la croix, il est incontestable que la loi coupée de la grâce de Dieu ne peut que mener à la tragédie. En effet, il ne faut pas oublier que c'est en s'appuyant sur « la loi pour la loi » que les Pharisiens ont menés Jésus à la mort : « Nous, nous avons une loi, et selon cette loi, il doit mourir... » (Jn 19.7). Paradoxe effroyable...

Cette tragédie de la loi vécue comme fin en soi (et comme fin de l'autre) est d'autant plus manifeste qu'elle est perçue comme une malédiction. Paul nous le montre en citant Dt 21.22-23, texte législatif encadrant une pratique humaine pratiquée dans certaines cultures anciennes : le fait d'exposer un cadavre à la vue de tous, évidemment source d'ignominie et de honte.



A noter qu'en citant ce texte, Paul reformule « malédiction de Dieu » par « maudit ». Les mots « de Dieu », Paul les a sans doute enlevés pour éviter tout malentendu. Ce sont les hommes qui, face à l'ignominie de la croix, considèrent Jésus comme maudit (voir Es 53.4 : « nous le pensions atteint... »).

La mort infâme du Christ est devenue pour nous le signe que la loi vécue sans la grâce, sans la foi, ne peut que mener à la malédiction. La vision de Jésus pendu au bois est bien l'apogée de l'ignominie. Dès lors,

l'Évangile est bien un renversement : comment une situation de malédiction est devenu, en Jésus, source de bénédiction universelle. Ou comment l'acte de la croix nous a libérés de la malédiction liée aux exigences mêmes de la loi en nous amenant à mettre notre foi dans la grâce de Dieu (v.11). C'est là que nous sommes « rachetés de la malédiction de la loi » : en plaçant notre désir d'une vie épanouie, en communion avec Dieu, non dans le « faire » mais dans l'« être avec » Dieu, c'est-à-dire en comptant chaque jour, par la foi, sur la grâce qui nous relève et nous permet d'aller de l'avant.

Pour finir, il nous faut revenir au point de départ afin de ne pas passer à côté de l'essentiel : l'enjeu, pour Paul, est bien de défendre l'universalité du salut. Présenter et vivre la loi comme une barrière communautaire est inacceptable. Un autre enjeu fondamental lui est intimement lié : la possibilité, à tout un chacun, dans une démarche de foi, d'expérimenter l'Esprit, Présence du Père, dans notre vie. Nous l'avons vu, c'est le centre des v.1-5 et l'importante conclusion de notre passage. A chacun de pouvoir saisir cet immense privilège afin de pouvoir vivre (v.11-12), vivre vraiment.

J'ADHERE

- ◆ En quoi le fait de savoir que Jésus m'a libéré de la malédiction de la loi, de l'impasse du légalisme, me permet de m'épanouir dans ma foi ?
- ◆ Prenez un temps pour réfléchir aux raisons pour lesquelles les « spécialistes de la loi » ont amené Jésus à la mort. Que pensez-vous de ce scandale ? Dans une moindre mesure, cela peut-il faire écho à certaines incohérences dans ma vie ?
- ◆ Paul se bat pour l'universalité du salut, pour rendre accessible la relation à Dieu. De mon côté, est-ce que ma façon d'être, de concevoir la religion, favorise l'accès de l'autre à Dieu ?
- ◆ Nous l'avons observé, ce chapitre met en avant le rôle du Saint Esprit (v.1-5 et le v. 14 concluant notre passage). Comment concrètement laisser plus de place à l'action de l'Esprit dans ma vie ?

JE PRIE

Par rapport à la malédiction liée à la loi, lire comme une prière Romains 7.14-25.

